

**CESSION DES DROITS A L'IMAGE**  
**Autorisation de réalisation et d'utilisation d'image**

**ENTRE :**

Madame\*      Monsieur\*

Demeurant :

En qualité\* :

- D'élève,
- De représentant légal de ou des élèves mentionnés ci-dessous :

\* (Rayer la mention inutile)

Dénommé(s) ci-après le « Modèle »

**ET**

L'Ecole des 4 z'Arts  
rue de la Ferme  
78200 MAGNANVILLE

Dénommée ci-après le « le photographe »

**PREAMBULE :**

1. Objet de la cession de droits

La cession de droit emporte, pour le photographe, autorisation de réalisation et autorisation d'utilisation (dont publication, édition, reprographie, adaptation) d'images.



L'image est photographique ou vidéographique (notamment photo remise à l'inscription, photographie et film à l'occasion de concerts, auditions....et de toutes activités liées à l'inscription à *l'Ecole des 4 z'Arts*, que ces activités aient lieu dans et hors de l'enceinte de *l'Ecole des 4 z'Arts*).

L'image pourra être reproduite ou utilisée avec d'autres matériels dont : des textes, des informations ou des slogans, d'autres images, photographies, dessins, illustrations, animations, graphismes, segments vidéo ou audio, par tous les moyens, méthodes ou techniques actuellement connus ou à venir. Cette liste est non exhaustive.

## 2. Supports et diffusion

La présente autorisation est donnée pour tous supports et tous modes de diffusion existants ou à venir, notamment pour la promotion des actions de *l'Ecole des 4 z'Arts*.

## 3. Propriété des produits

Le représentant légal reconnaît qu'il ne pourra revendiquer aucun droit quant aux produits sur lesquels sera reproduite l'image du modèle.

Le photographe s'interdit d'utiliser ces photographies dans des domaines susceptibles de porter atteinte à la réputation et la vie privée du modèle.

## **AINSI IL EST CONVENU QUE**

Le modèle tel qu'identifié ci-avant donne l'autorisation à la réalisation et à l'utilisation d'images à l'occasion des activités organisées à et par l'école pour la promotion de ces activités culturelles.

Ces autorisations de réalisation et d'utilisation sont accordées à titre gracieux.

Elles sont valables pour une durée de 12 mois à compter de l'inscription à l'école.

Fait à Magnanville, le.....

Signature du représentant légal ou de l'élève majeur